



## Ordonnance de télécom CRTC 2011-646

Version PDF

Ottawa, le 12 octobre 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Execulink Telecom Inc.	64	le 29 septembre 2011	le 29 novembre 2011

Secrétaire général